PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR LA RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST (WACA ResIP 1&2)

PREMIERE REUNION ANNUELLE 2026 DU COMITE REGIONAL DE PILOTAGE (CRP)

Abidjan, le 08 juillet 2026

RAPPORT FINAL

Juillet 2026

INTRODUCTION

La première session de l'année 2026 du Comité Régional de Pilotage (CRP) des Projets d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP 1 et 2) s'est tenue, à Abidjan (République de Côte d'Ivoire), sous la coprésidence de la République de la Côte d'Ivoire et de la Commission de l'UEMOA.

En prélude à la session, il a été organisé une réunion préparatoire des Coordonnateurs des Unités nationales et régionales de gestion des Projets ResIP, les 06 et 07 juillet 2026.

Ont pris part à cette réunion, outre les Présidents des Comités nationaux de pilotage des pays concernés par les projets WACA ResIP (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Mauritanie, Sao Tomé et Principe, Sénégal et Togo), les représentants des Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO et de la CEEAC, de l'UICN , du Secrétariat de la Convention d'Abidjan, du Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar, du Réseau des Aires Marines Protégées de l'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), du Partenariat Régional pour la Conservation des Zones côtières et Marines (PRCM), du Centre d'Excellence Africain pour la Résilience Côtière de Cape Coast au Ghana (ACECOR) et de la Banque mondiale.

La liste de présence des participants est annexée au présent rapport.

I- PRESIDENCE DES TRAVAUX

Sous le co-parrainage de Messieurs Abou BAMBA, Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique de la République de Côte d'Ivoire et Mahamadou GADO, Commissaire en charge du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de la Commission de l'UEMOA, la réunion du Comité a été co-présidée par Messieurs Parfait KOUADIO et Amevi Edoé APEZOUMON-AGBETIAFA, respectivement Directeur de Cabinet du Ministre et Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau par intérim de la Commission.

Elle a enregistré la présence de Madame Jeanne ADANBIOKOU AKAKPO, Ministre-Conseiller chargée des infrastructures et du Cadre de Vie de la République du Bénin et de Madame Berengère P. C. PRINCE, représentant la Banque mondiale.

II- EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Etat de mise en œuvre des conclusions des dernières sessions du CRP

Du point fait de l'état d'exécution des 35 recommandations adressées à l'endroit des pays (03), de la Commission de l'UEMOA (21), de l'UICN (05), du CSE (01), du PCM (01) et de la Banque Mondiale (01), 12 ont été entièrement mises en œuvre (34%), 20 sont en cours d'exécution (57%) et seulement 03 demeurent non réalisées (9%).

Ces résultats traduisent l'engagement soutenu des États bénéficiaires, de la Commission de l'UEMOA et des partenaires de mise en œuvre.

L'aboutissement des recommandations restant à finaliser appelle à la poursuite des efforts engagés afin de consolider les acquis et d'assurer une mise en œuvre optimale des projets.

Les discussions ayant suivi cette présentation, ont porté sur :

- le niveau de mise en œuvre de la recommandation relative à la pérennisation des acquis du projet. Il a été convenu que, même si des mesures sont déjà prises par les pays dans ce sens, la recommandation sera maintenue au statut « en cours de mise en œuvre » pour maintenir l'attention des pays sur cet enjeu stratégique ;

- la formulation des recommandations. Les membres du Comité ont souligné la nécessité d'une meilleure formulation des recommandations afin de les rendre plus claires, précises et opérationnelles, en vue de faciliter leur compréhension et d'en assurer une mise en œuvre plus efficace ;
- la nécessité de fixer des échéances pour la réalisation des recommandations et de justifier leur non-réalisation.

A l'issue des échanges, le CRP a approuvé l'état de mise en œuvre des conclusions des dernières réunions et a recommandé :

- d'assortir désormais les recommandations d'échéances précises afin de faciliter leur suivi et d'apprécier de manière objective leur niveau de mise en œuvre ;
- de relancer les concertations tripartites entre le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire interrompues à la suite de la suspension des activités du Projet WACA au Ghana, en vue de favoriser la reprise du dialogue et la poursuite des actions, d'ici sa prochaine session ;
- de faciliter la concertation entre le Togo et le Bénin sur la maintenance des ouvrages et la gestion de la pollution transfrontalière, d'ici sa prochaine session ;
- de renforcer la coopération entre les Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO et de la CEEAC sur la gestion des risques côtiers, à travers l'établissement d'un Mémorandum d'Entente ;
- d'organiser au profit de la CEDEAO et de ses pays côtiers non encore engagés dans l'initiative WACA, une séance d'information sur celle-ci, d'ici juin 2027.

2.2 Examen de l'état d'avancement des composantes nationales et régionales des projets WACA ResIP

Les principaux faits marquants enregistrés au cours de la période sous revue (janvier à juin 2026) concernent notamment la signature du contrat de prestation entre la Commission de l'UEMOA et l'UICN pour l'assistance technique aux pays dans le cadre du WACA ResIP2, le non-aboutissement des négociations relatives à l'accord de collaboration entre la Commission de l'UEMOA et le PNUE pour cette même assistance, la clôture du WACA ResIP Mauritanie, la réception officielle des ouvrages de WACA ResIP Côte d'Ivoire, la revue à mi-parcours du WACA ResIP2 ainsi que la signature des accords de financement des composantes nationales du Programme WACA+ au Bénin et en Mauritanie.

Il ressort du point fait, les évolutions suivantes :

a) Au titre de la composante régionale

- La mise en œuvre du Projet WACA ResIP1 est entrée dans sa phase de clôture. La composante régionale affiche un taux d'exécution physique de 72% et un taux d'exécution financière de 97%, traduisant un niveau satisfaisant de mobilisation des ressources et d'exécution des activités. Les efforts portent désormais sur la finalisation des activités résiduelles, la clôture technique et financière du projet ainsi que la consolidation des résultats régionaux. Pour 2026, seule l'UEMOA mène des activités. A la date du 15 juin 2026, l'exécution physique du PTBA 2026 affiche seulement 13%, trois des six activités inscrites sont en cours d'exécution tandis que les 03 autres n'ont pas encore démarré.
- Pour le WACA ResIP 2, la composante régionale demeure dans une phase d'accélération de la mise en œuvre et de finalisation de la revue à mi-parcours. Avec un taux d'exécution physique de 41% contre un taux d'exécution financière de 21%.

b) Au titre des composantes nationales

- Pour le Projet WACA ResIP, les composantes nationales affichent un niveau d'exécution globalement satisfaisant, avec un taux moyen d'exécution physique de 78% et des taux d'exécution financière compris entre 67% et 100% selon les pays. Les projets du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie et de Sao Tomé-et-Principe sont achevés et clôturés, avec la réalisation des principaux ouvrages de protection côtière, de lutte contre les inondations et de restauration des écosystèmes. Au Sénégal et au Togo, les projets sont dans leur phase finale, marquée par l'achèvement des derniers travaux structurants, notamment les ouvrages de stabilisation côtière, les infrastructures de lutte contre les inondations ainsi que les actions de consolidation des acquis institutionnels et environnementaux ;
- Concernant le Projet WACA ResIP2, les composantes nationales sont encore dans une phase de préparation et de lancement des investissements. Les taux d'exécution physique varient entre 35% et 61%, tandis que les taux d'exécution financière demeurent limités, autour de 23%. Les principales avancées concernent la réalisation des études de faisabilité, des études environnementales et sociales, des plans de réinstallation ainsi que la préparation des dossiers de passation des marchés. En Gambie, les études préalables aux travaux de lutte contre les inondations sont largement finalisées, ouvrant la voie au recrutement des entreprises. Au Ghana et en Guinée-Bissau, les efforts portent principalement sur l'achèvement des études techniques et la préparation des marchés afin de permettre le démarrage effectif des travaux de protection côtière et des infrastructures prévues.

Les discussions ont porté sur :

- les travaux en cours de réalisation dans certains pays alors que le projet WACA ResIP1 est en phase de clôture ;
- les difficultés de contractualisation entre d'une part, l'UEMOA et la Convention d'Abidjan et d'autre part, entre l'UEMOA et le RAMPAO ;
- l'élaboration et la mise en place des stratégies nationales d'économie bleue devant servir de boussole pour la préparation du programme WACA+ ;
- les raisons de la faible performance technique et financière de la composante régionale du projet WACA ResIP 1 et 2 et les goulots qui impactent négativement sa performance ;
- l'absence de justifications des recommandations non exécutées.

Au terme des discussions, le CRP a recommandé :

- **A l'endroit de la Commission de l'UEMOA :**
  - de finaliser le rapport d'avancement semestriel (janvier-juin 2026) de la composante régionale des Projets, au plus tard le 31 juillet 2026, et le soumettre à la Banque mondiale;
  - de poursuivre les discussions avec les Secrétariats Exécutifs de la Convention d'Abidjan et du RAMPAO pour l'exécution d'activités à convenir sur la période restante du WACA ResIP2.

- **A l'endroit des pays bénéficiaires du WACA ResIP2 :**
  - d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'accélération des réalisations afin d'atteindre les objectifs dans les délais qui seront issus de la restructuration ;
  - d'assurer la mise à jour régulière de la plateforme Ruche de suivi-évaluation afin de garantir la disponibilité d'informations fiables, complètes et actualisées.

2.3 Points d'information

Les points d'information ont porté sur les rubriques suivantes :

- le programme WACA +, en mettant en évidence la transition stratégique du WACA ResIP vers la consolidation de ses acquis tout en amplifiant leur impact. Le WACA+ privilégie le renforcement de la gouvernance et des institutions, la résilience côtière, le développement durable de l'économie bleue et une meilleure intégration régionale, avec un accent particulier sur l'implication du secteur privé, la création d'emplois et la valorisation de chaînes de valeur prioritaires ;
- la contribution du Centre d'Excellence pour la Finance Durable de l'Afrique de l'Ouest. Le centre est une plateforme de partage de connaissances et de renforcement de capacités sur la finance durable. Il permet d'orienter le flux de capitaux vers les activités qui soutiennent le développement durable tout en intégrant les risques et les opportunités ;
- la feuille de route sur l'élaboration du Bilan 2024 des Littoraux de l'Afrique de l'Ouest. Elle ressort le calendrier de réalisation du processus de production du bilan 2024 des littoraux avec les principaux livrables enregistrées à date ainsi que les échéances restantes relatives à leur validation ;
- l'évaluation à mi-parcours, en cours, du Projet WACA ResIP2. La présentation vise à inciter les parties prenantes à mettre les informations nécessaires à la disposition du consultant.

A la suite de ces quatre (04) présentations, les échanges ont porté sur :

- la nécessité d'un accompagnement de la Banque mondiale pour l'identification des chaines de valeur dans le cadre du montage des projet WACA+ au niveau des pays ;
- les modalités d'accompagnement du Centre d'Excellence de Finance Durable et le lien avec le programme WACA+.

Aux termes des échanges, il est recommandé :

- **à l'endroit des pays bénéficiaires du WACA ResIP2 :**
  - de transmettre au consultant régional les rapports nationaux d'évaluation à mi-parcours, dument validés, à des fins d'élaboration du rapport consolidé du projet, au plus tard le 31 juillet 2026.
- **aux institutions régionales de mise en œuvre** :
  - d'accompagner les pays dans la préparation du Programme WACA+ ;
  - de proposer les résultats régionaux à atteindre dans le cadre du programme WACA+.
- **à la Commission de l'UEMOA :**
  - de valider les orientations stratégiques qui seront issues de l'évaluation à mi-parcours et soumettre le rapport d'évaluation à mi-parcours aux Présidents des Comités Nationaux de Pilotage, d'ici le 30 août 2026 ;
  - d'engager, en concertation avec la Banque mondiale, les diligences nécessaires à la restructuration du WACA ResIP2 afin de prendre en compte les recommandations issues de la revue à mi-parcours et d'améliorer les conditions d'atteinte des objectifs du projet, d'ici le 30 septembre 2026 ;
  - d'opérationnaliser le plan d'action régional stratégique des investissements en vue du traitement holistique de la problématique de l'érosion côtière pour la résilience des communautés et le développement économique des pays côtiers ;
  - de mobiliser les Ministres du Plan, des finances et de l'économie, de l'environnement, de l'Agriculture, de l'aquaculture et du secteur du tourisme des

pays bénéficiaires de WACA-ResIP pour échanger sur l'intégration de la résilience climatique des zones côtières dans les politiques publiques.

2.4 Divers

Le CRP a retenu la République du Sénégal pour accueillir sa prochaine réunion en novembre 2026.

III- CONCLUSION DES TRAVAUX

A l'issue des travaux de sa première session de l'année 2026, tout en félicitant les acteurs de mise en œuvre des projets aux niveaux national et régional, le CRP :

- **a apprécié** :
  - l'état de mise en œuvre des recommandations de ses dernières réunions ;
  - l'état de préparation du programme WACA+ ;
  - la disponibilité du Centre d'Excellence pour la Finance Durable de l'Afrique de l'Ouest pour le financement des investissements devant contribuer à assurer la résilience des communautés, des zones côtières et marines ainsi que la promotion de l'économie bleue en Afrique de l'Ouest ;
  - la feuille de route du bilan 2024 des littoraux d'Afrique de l'Ouest ;
  - l'état d'avancement de l'évaluation à mi-parcours du projet WACA ResIP2.

- **a approuvé** :
  - les états d'avancement au 30 mai 2026 des activités des composantes régionale et nationales des projets WACA ResIP 1 et 2.

- **a recommandé :**

  - **aux pays bénéficiaires des WACA ResIP :**
    - d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'accélération des réalisations afin d'atteindre les objectifs dans les délais qui seront issus de la restructuration ;
    - d'assurer la mise à jour régulière de la plateforme Ruche de suivi-évaluation afin de garantir la disponibilité d'informations fiables, complètes et actualisées ;
    - de transmettre au consultant régional les rapports nationaux d'évaluation à mi-parcours du WACA ResIP2, dument validés, à des fins d'élaboration du rapport consolidé du projet, au plus tard le 31 juillet 2026.

  - **à la Commission de l'UEMOA** :
    - de poursuivre la mise en œuvre diligente des recommandations non encore réalisées ;
    - d'assortir désormais les recommandations d'échéances précises afin de faciliter leur suivi et d'apprécier de manière objective leur niveau de mise en œuvre ;
    - de relancer les concertations tripartites entre le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire interrompues à la suite de la suspension des activités du Projet WACA au Ghana, en vue de favoriser la reprise du dialogue et la poursuite des actions, d'ici sa prochaine session ;
    - de faciliter la concertation entre le Togo et le Bénin sur la maintenance des ouvrages et la gestion de la pollution transfrontalière, d'ici sa prochaine session ;

- de renforcer la coopération entre les Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO et de la CEEAC sur la gestion des risques côtiers, à travers l'établissement d'un Mémorandum d'Entente ;
- d'organiser au profit de la CEDEAO et de ses pays côtiers non encore engagés dans l'initiative WACA, une séance d'information sur celle-ci, d'ici juin 2027 ;
- de finaliser le rapport d'avancement semestriel (janvier-juin 2026) de la composante régionale des Projets, au plus tard le 31 juillet 2026, et le soumettre à la Banque mondiale ;
- de valider les orientations stratégiques qui seront issues de l'évaluation à mi-parcours et soumettre le rapport d'évaluation à mi-parcours aux Présidents des Comités Nationaux de Pilotage, d'ici le 30 août 2026 ;
- d'engager, en concertation avec la Banque mondiale, les diligences nécessaires à la restructuration du WACA ResIP2 afin de prendre en compte les recommandations issues de la revue à mi-parcours et d'améliorer les conditions d'atteinte des objectifs du projet, d'ici le 30 septembre 2026 ;
- d'opérationnaliser le plan d'action régional stratégique des investissements en vue du traitement holistique de la problématique de l'érosion côtière pour la résilience des communautés et le développement économique des pays côtiers
- de mobiliser les Ministres du Plan, des finances et de l'économie, de l'environnement, de l'Agriculture, de l'aquaculture et du secteur du tourisme des pays bénéficiaires de WACA-ResIP pour échanger sur l'intégration de la résilience climatique des zones côtières dans les politiques publiques ;
- de poursuivre les discussions avec les Secrétariats Exécutifs de la Convention d'Abidjan et du RAMPAO pour l'exécution d'activités à convenir sur la période restante du WACA ResIP2 ;
- d'accompagner les pays dans la préparation du Programme WACA+ ;
- de proposer les résultats régionaux à atteindre dans le cadre du programme WACA+.

- **à l'UICN :**
  - de poursuivre la mise en œuvre diligente des recommandations non encore réalisées ;
  - d'assurer la mise à jour régulière de la plateforme Ruche de suivi-évaluation afin de garantir la disponibilité d'informations fiables, complètes et actualisés ;
  - d'accompagner les pays dans la préparation du Programme WACA+ ;
  - de proposer les résultats régionaux à atteindre dans le cadre du programme WACA+.

- **au CSE**
  - de poursuivre la mise en œuvre diligente des recommandations non encore réalisées ;
  - de mettre en œuvre, en collaboration avec la Commission de l'UEMOA, toutes les diligentes idoines pour la validation du Bilan 2024 des littoraux d'Afrique de l'Ouest par le Conseil Scientifique Régional avant la prochaine session du CRP ;
  - d'assurer la mise à jour régulière de la plateforme Ruche de suivi-évaluation afin de garantir la disponibilité d'informations fiables, complètes et actualisés ;
  - d'accompagner les pays dans la préparation du Programme WACA+ ;
  - de proposer les résultats régionaux à atteindre dans le cadre du programme WACA+.

- **au PRCM**
  - d'assurer la mise à jour régulière de la plateforme Ruche de suivi-évaluation afin de garantir la disponibilité d'informations fiables, complètes et actualisés ;
  - d'accompagner les pays dans la préparation du Programme WACA+ ;
  - de proposer les résultats régionaux à atteindre dans le cadre du programme WACA+.

Par ailleurs, le CRP a retenu comme Co Président, la République du Sénégal pour accueillir sa prochaine réunion, en novembre 2026.

Aux termes des travaux :

- la Représentante de la Banque mondiale a salué les contributions des différents acteurs impliqués pour les résultats obtenus et les a invités à poursuivre cette belle expérience de coopération sur la gestion des zones côtières et marines. Elle a souligné l'importance de la consolidation des acquis des projets WACA ResIP à travers le nouveau Projet dénommé WACA+ en cours de préparation.

- le Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau par intérim, a, au nom de la Commission de l'UEMOA, exprimé sa gratitude aux pays et aux institutions régionales et réaffirmé sa disponibilité à jouer son rôle dans la mise en œuvre des projets et dans la mobilisation des acteurs pour la gestion des risques côtiers au profit des populations.

- le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique, a à son nom, remercié la Commission de l'UEMOA pour le choix porté sur son pays pour abriter la présente réunion. Tout en rappelant les acquis des projets ResIP, il a appelé à une mise à l'échelle des réponses aux risques côtiers dans une dynamique de coopération régionale. A cet effet, il a souhaité voir se renforcer la collaboration transfrontalière avec l'appui des Institutions régionales et de la Banque mondiale avant de déclarer officiellement clos les travaux de la première réunion annuelle du Comité Régional de Pilotage pour le compte de l'année 2026.

Enfin les membres du CRP ont présenté leurs sincères remerciements au Gouvernement de la Côte d'Ivoire et à la Commission de l'UEMOA ainsi qu'aux institutions de mise en œuvre au niveau régional, pour les dispositions prises pour la réussite de la réunion.

Le 09 juillet 2026, les membres du CRP ont fait la visite des travaux de protection côtière sur le site de Grand-Lahou.

Fait à Abidjan, le 09 juillet 2026.

Président CNP/Côte d'Ivoire

Le Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau pi

Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique – Le Directeur de Cabinet

UNION ÉCONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE – UEMOA – Le Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau

Parfait KOUADIO

Amevi Edoé APEZOUMON-AGBETIAFA